

Le 07 décembre 2015

LE MINISTRE VALIDE LE PLAN PREVISIONNEL DE CONGES



Comme cela vous avait été annoncé la semaine passée, et suite à l'intervention de **SYNERGIE-OFFICIERS** au titre de la confédération CFE-CGC, le Ministre de l'Intérieur nous a transmis un courrier au sein duquel il fixe les modalités d'emploi pour les fêtes de fin d'année.

SYNERGIE-OFFICIERS se réjouit de constater que malgré la lourde charge de travail et les menaces qui continuent de peser sur notre pays, le Ministre a choisi de valider le plan prévisionnel de congés 2015, afin de permettre à tous de passer les fêtes en famille.

Vous trouverez ci-dessous ledit courrier pour votre complète information.

SYNERGIE-OFFICIERS POUR LA DEFENSE DE TOUS LES OFFICIERS

Le Bureau National



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le Ministre

Paris, le 07 DEC. 2015

Réf. : 6001-D

Monsieur le Secrétaire Général,

Les événements tragiques intervenus au cours de l'année 2015 ont nécessité une mobilisation maximale des personnels de la police nationale à la hauteur des menaces graves pesant sur le pays ou des enjeux sécuritaires de la COP 21.

J'ai, à chaque occasion qui m'a été donnée, rendu hommage aux policiers, de tous corps et grades, aux personnels administratifs, techniques et scientifiques ainsi qu'aux adjoints de sécurité, dont la disponibilité, le dévouement et l'engagement sans faille ont fait honneur à l'institution.

Cette mobilisation doit perdurer, la situation actuelle nécessitant une vigilance et une capacité de réaction de tous les instants.

Cependant, ainsi que je vous l'ai annoncé lors de la réunion que j'ai présidée le 2 décembre et qui rassemblait l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la police nationale, je suis conscient que les efforts consentis depuis de nombreux mois par les agents nécessitent qu'ils bénéficient d'un juste temps de repos, en particulier durant la période des fêtes de fin d'année.

.../...

Monsieur Patrice RIBEIRO
Secrétaire général de Synergie Officiers
2 bis, quai de la Mégisserie
75001 PARIS

J'ai donc demandé au directeur général de la police nationale (DGPN) de permettre à l'ensemble des personnels placés sous son autorité de bénéficier des jours de congés inscrits au plan prévisionnel de l'année 2015.

Par ailleurs, le DGPN appréciera les modalités de l'extension des possibilités de repos pour les agents, compte tenu des contraintes des directions et services de la police nationale et dans le cadre des nécessités opérationnelles actuelles.

Enfin, je souhaite que chaque agent qui le demande puisse passer une fête de fin d'année auprès des siens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.

Très cordialement

Bernard
Bernard CAZENEUVE